

La pêche de loisir entre ville et campagne dans le Doubs

Raphaël BERTHOLD, doctorant, ThéMA - CNRS, Université de Franche-Comté

La recherche d'un mode de vie agréable est l'une des préoccupations majeures de nos contemporains. Cet engouement se traduit par une fréquentation croissante des milieux naturels qui jouent alors un rôle moteur dans la dynamique économique des territoires. Ce retour à la nature doit être pensé de plus en plus dans le cadre d'une gestion durable des milieux, dont la préservation est le meilleur garant de leur développement économique et social.

La pêche de loisir s'inscrit bien dans cette problématique, car elle est fortement dépendante de la qualité des cours d'eau. L'analyse de l'attractivité de plusieurs parcours de pêche situés dans le bassin hydrographique du Doubs, montre l'importance de cette dernière, mais aussi le rôle d'autres facteurs socio-économiques et géographiques.

Quatre parcours de pêche emblématiques

Les parcours de pêche sélectionnés appartiennent au bassin versant du Doubs. Cette rivière traverse une bonne partie de la Haute-Chaîne jurassienne puis s'inscrit dans les plateaux et les collines préjurassiennes avant de gagner la plaine de la Saône. Des accidents naturels (lac Saint-Point, Saut du Doubs) et artificiels (barrages, aménagements hydrauliques, rejets liés aux activités humaines...) conditionnent une évolution écologique originale tout au long de son tracé et se traduisent par des changements brutaux dans la composition des biocénoses.

Quatre parcours de pêche situés dans des contextes géographiques différents ont été retenus. Trois s'inscrivent en milieu rural : deux correspondent à des secteurs de vallées encaissées (le Doubs vers Goumois et le Dessoubre), le troisième est constitué par le lac Saint Point, un site marqué par une forte fréquentation touristique. Le quatrième parcours appartient à la région fortement urbanisée de Montbéliard.

L'analyse de la fréquentation permet de connaître les effectifs et l'origine géographique des pêcheurs, grâce aux registres remplis par les dépositaires lors des ventes de cartes de pêche. Une distinction est opérée entre les différents types de permis. Certains sont valables à l'année pour les personnes qui désirent pratiquer régulièrement, d'autres concernent des périodes plus courtes (journée, mois) pour les touristes.

La qualité de l'eau, qui conditionne celle de la vie piscicole, est évaluée à partir de deux indicateurs appartenant aux nouveaux Systèmes d'Evaluation de la Qualité de l'Eau (SEQ) qui ont déjà fait leur preuve : les Indicateurs Biologiques Globaux Normalisés (IBGN) qui se basent sur l'étude des macroinvertébrés et sur des analyses chimiques (fig. 1).

La qualité piscicole est déterminée par les types d'espèces présentes. Les parcours « la Franco-suisse » et « Doubs-Dessoubre » sont classés majoritairement en première catégorie piscicole (à vocation salmonicole). Ils présentent un cheptel de qualité et à forte valeur patrimoniale avec la présence de truites et d'ombres sauvages. Le lac Saint-Point,

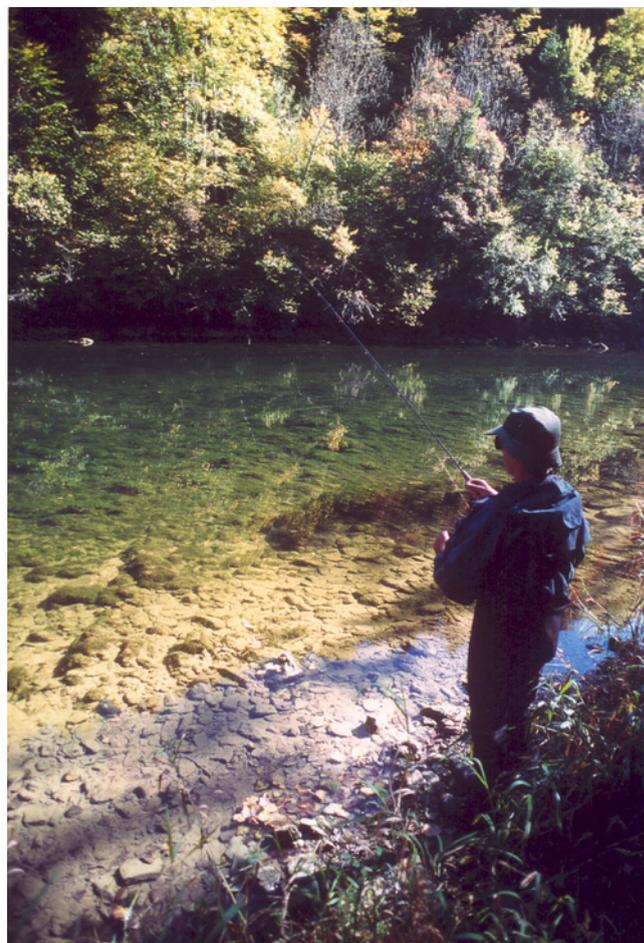
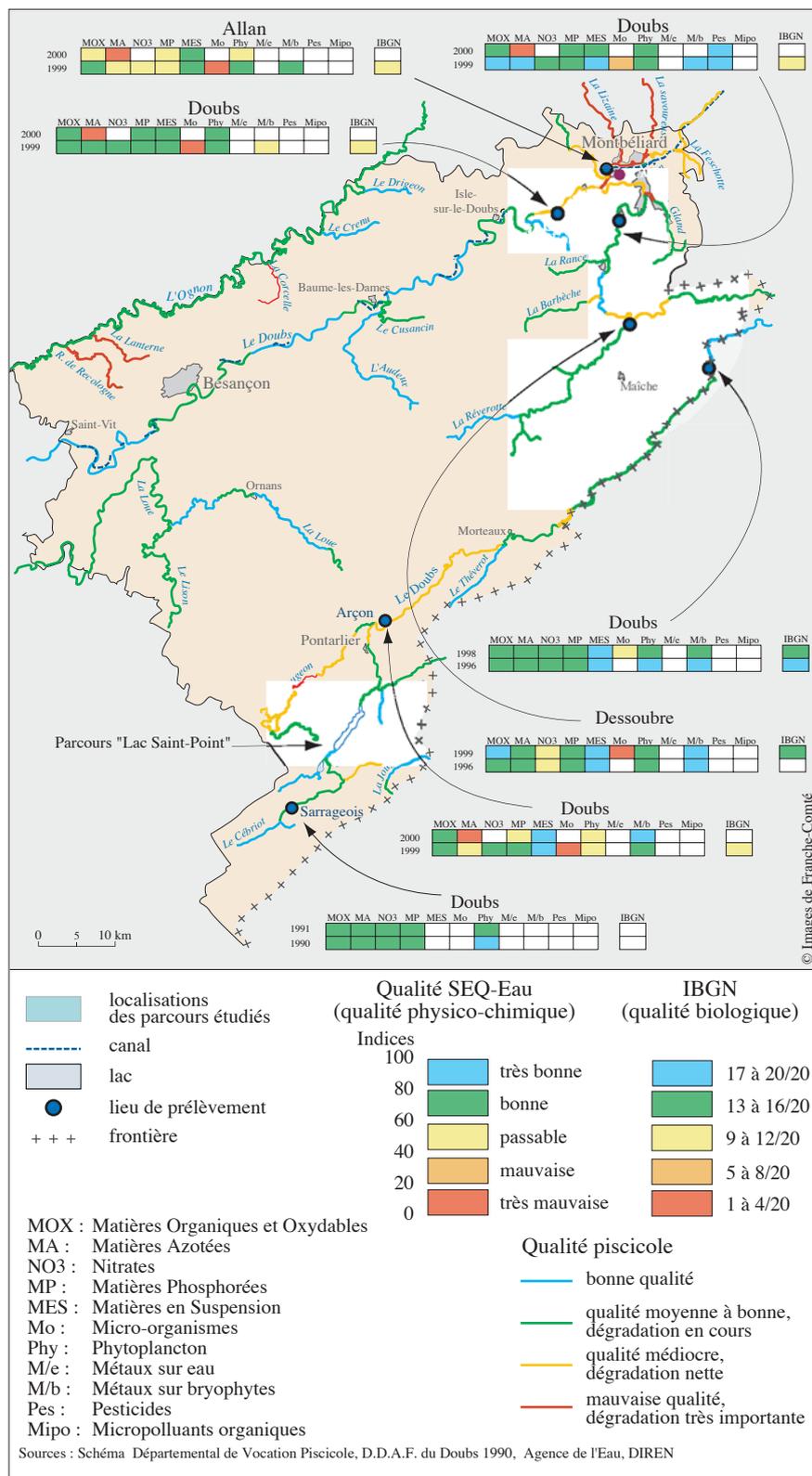


Photo 1 : pêche en eau claire, Doubs Franco-suisse (cliché : P. Boisson)

Fig. 1 - Localisation des parcours et qualité de l'eau



classé en deuxième catégorie piscicole (à vocation cyprinicole), possède aussi un cheptel de bonne qualité et une espèce spécifique qui a été implantée par l'homme : le corégone.

À l'inverse, le parcours de « Montbéliard-Sochaux » présente un cheptel piscicole de moins bonne « qualité » à cause des conditions écologiques moins favorables et de la pollution de l'eau induite par la forte urbanisation. Néanmoins, malgré un environnement peu attrayant, la présence de brochets et de carpes est un atout suffisant pour stimuler une pratique locale.

Les parcours situés en milieu rural possèdent des écosystèmes relativement bien préservés, le secteur localisé en milieu urbain présente un fonctionnement écologique beaucoup plus perturbé.

Le produit pêche regroupe toutes les prestations qui accompagnent le pêcheur pendant ou en dehors de son loisir (tableau 1). Les secteurs de première catégorie proposent des prestations spécifiques au tourisme pêche : parcours mouche et parcours « no kill » où il est interdit de conserver les prises. Mais les prix des différents permis (annuels, touristiques) en première catégorie sont en moyenne deux fois supérieurs à ceux de la deuxième catégorie piscicole. L'ensemble des parcours étudiés présente des structures d'accueil suffisantes, particulièrement en ce qui concerne les détaillants d'articles de pêche. Le secteur de Goumois bénéficie de la renommée de l'hôtel Relais Saint-Pierre, premier hôtel à s'être adapté et spécialisé dans une clientèle de pêcheurs.

En outre, les parcours situés en milieu rural bénéficient d'un cadre de loisir agréable, tant pour la qualité des paysages que pour leur calme. Ils sont accessibles par des petites routes, souvent tortueuses, et parfois même, comme pour le parcours de la franco-

Tableau 1 - La « qualité piscicole » et le « produit pêche » des parcours

principales caractéristique des APPMA		la truite pontissalienne Lac Saint-Point	la Franco-Suisse	Doubs -Dessoubre	Montbéliard -Sochaux
la qualité piscicole	catégories piscicoles	2 ^e catégorie (section lac Saint-Point)	1 ^{re} et 2 ^e catégorie	1 ^{re} et 2 ^e catégorie	2 ^e catégorie
	qualité du cheptel piscicole	bon	bon	bon	passable
	espèces piscicoles particuliers	le corégone : espèce d'implantation	truite zébrée du Jura, ombre commun (espèces sauvages)	truite zébrée du Jura et l'ombrecommun (espèces sauvages)	carpes et brochets
	qualité de l'eau	bonne	bonne	bonne	passable à mauvais
le produit pêche	intérêts spécifiques aux parcours	troisième lac naturel de France	parcours à truite typique accessible par chemin pédestre uniquement	parcours à truite typiques	diversité des parcours : rivière, canal, étangs
	règles spécifiques		parcours « no kill » et parcours mouche	parcours « no kill » et parcours mouche	
© Images de Franche-Comté	prix des permis	annuels : 47,41 € mensuels : 15,24 € journaliers : 3,81 €	annuels : 109,31 € mensuels : 36,59 € journaliers : 9,15 €	annuels : 108,24 € mensuels : 38,11 € journaliers : 7,62 €	annuels : 54,73 € mensuels : 22,87 € journaliers : 3,81 €
	environnement et paysages	espace rural, paysage de montagne	espace rural, vallée encaissée, corniches	espace rural, vallée encaissée, corniches	espace urbain
	accueil et services (à moins de 5 km)	hôtels dont un relais Saint-Pierre, détaillants, location de barques	hôtels dont un relais Saint-Pierre, détaillants, campings	hôtels, détaillants, campings	hôtels, détaillants, campings
fréquentation des parcours	permis annuels	185,68 €	164,49 €	106,41 €	300,32 €
	permis touristiques	150,92 €	596,23 €	166,02 €	16,01 €

Ce tableau synthétise les avantages et les inconvénients des différents parcours qui peuvent influencer l'attractivité qu'ils exercent sur les pêcheurs.

suisse, après une demi-heure de marche. Le parcours « Montbéliard-Sochaux » ne dispose pas de prestations spécifiques au tourisme de pêche, mais sa situation au centre d'une agglomération urbaine peut susciter une importante fréquentation.

La qualité des milieux est le premier facteur d'attraction

L'analyse de l'importance et de la nature de la fréquentation montre des situations très différentes suivant les parcours.

Le parcours de Montbéliard possède une fréquentation essentiellement locale constituée de pêcheurs à l'année (fig. 2). Pour les trois autres secteurs, la fréquentation touristique est plus importante mais avec quelques nuances. Le parcours Saint-Point possède une fréquentation relativement équilibrée en raison de la proximité de Pontarlier et du potentiel halieutique et paysager dont il bénéficie. Pour les deux autres, la fréquentation locale est encore importante mais l'attractivité touristique domine largement, en par-

ticulier sur la « franco-suisse » où 80 % des touristes pêcheurs ont une origine extérieure à la région. La renommée de ce parcours dépasse largement le cadre régional.

Ainsi, il existe une relation étroite entre la fréquentation des parcours, la qualité des milieux (eau, paysages...) et le contexte socio-économique dans lequel ils s'inscrivent. Une enquête réalisée auprès des touristes pêcheurs à Goumois montre bien l'originalité de cette clientèle dont les centres d'intérêt dépendent d'abord du cadre naturel et des paysages, ensuite de la qualité du cheptel piscicole, et enfin de la qualité de l'hébergement.

Le tourisme pêche étend les saisons touristiques

De manière générale, le tourisme de pêche s'insère particulièrement bien dans la logique du développement local en milieu rural. Il propose une activité qui se déroule sur une longue période au cours de l'année, ce qui permet de maintenir une dynamique tou-

ristique en dehors des saisons traditionnelles.

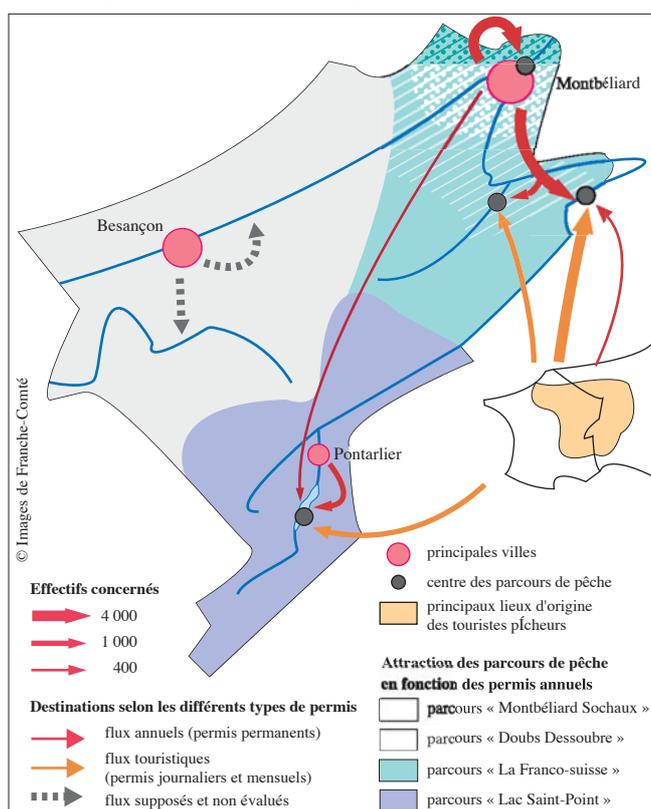
Une étude réalisée sur le secteur de Goumois montre que l'activité commence dès les mois d'avril et de mai pour finir tardivement en septembre (fig. 3). Par ailleurs, les pics de fréquentation se produisent en juin et septembre en dehors des périodes du tourisme de masse (juillet, août), ce qui favorise une meilleure répartition de la fréquentation par rapport aux capacités d'accueil des structures d'hébergement.

De nombreuses causes peuvent expliquer la manière dont s'organisent les périodes de fréquentation des pêcheurs. Les mois de juin et de septembre sont particulièrement attendus car ils correspondent à une période de forte activité nutritionnelle des salmonidés. Il y a une relation forte entre le comportement alimentaire des espèces piscicoles et les périodes de fréquentation des pêcheurs. D'autres causes sont liées aux législations en vigueur. Les pêcheurs sont autorisés à entrer dans l'eau à partir du premier juin, ce qui provoque une importante augmentation de leurs effectifs : les adeptes de la pêche à la mouche sont tout particulièrement concernés par cette mesure car ils peuvent difficilement pratiquer depuis la berge. Cette technique de pêche est également très utilisée pour prendre l'ombre commun, espèce dont la capture est autorisée depuis le milieu du mois de mai.

Des retombées économiques non négligeables

Les résultats de l'enquête réalisée sur le secteur de Goumois révèlent que les touristes pêcheurs sont fortement demandeurs de prestations de qualité. La renommée du site explique en partie la spécificité de cette clientèle aux origines géographiques variées et relativement exigeante. 63 % des pêcheurs restent au moins une semaine et 70 %

Fig. 2 - Attraction annuelle et touristique des quatre parcours de pêche et les flux correspondants



ont sollicité une structure d'hébergement adaptée à une demande touristique : hôtel, camping, gîte de pêche et location de chalet ; 45 % d'entre eux optent pour l'hôtel. Inversement, seulement 30 % des pêcheurs choisissent des prestations qui n'ont qu'un faible impact sur l'économie locale : résidence secondaire, logement chez l'habitant...

L'importance du budget des touristes est fortement liée aux hébergements choisis. Lors de leur séjour, la majorité des personnes dépensant plus de 460 euros réside à l'hôtel, alors que les personnes dont le budget est inférieur à 46 euros sont celles n'ayant sollicité aucun hébergement. Près de 70 % des pêcheurs dépensent plus de 150 euros lors de leur séjour et 33 % d'entre eux dépensent plus de 460 euros.

Au total, sur la base d'un séjour moyen d'une semaine et d'un budget individuel de 46 euros par jour (moyennes établies à partir des personnes enquêtées), l'apport financier des 4 000 touristes pêcheurs sur le secteur de la franco-suisse peut être estimé à 1 220 000 euros.

Ainsi, la pêche de loisir représente un apport économique non négligeable, en particulier dans des milieux ruraux à faible potentiel. Socialement, elle est une distraction pour les populations résidentes, mais aussi pour des touristes qui, grâce à elle, peuvent découvrir les richesses de la région.

Fig. 3 - Périodes de fréquentation et origines géographiques des pêcheurs journaliers sur le secteur de Goumois

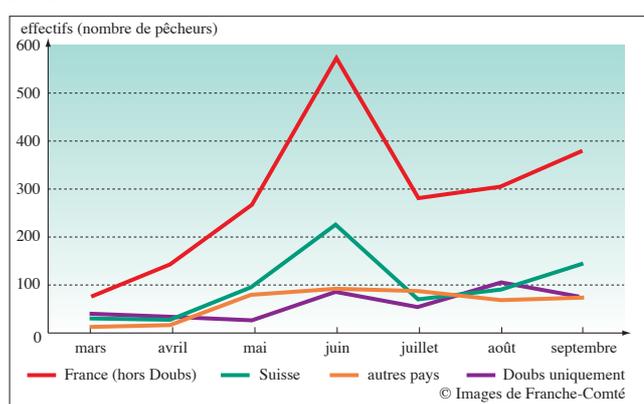


Photo 2 : remise à l'eau d'une belle truite sauvage, Doubs Franco-suisse (cliché : P. Boisson)

Enfin, écologiquement, elle nécessite, pour se maintenir, que soient préservés, voire améliorés, le potentiel piscicole et la qualité des cours d'eau ■